



PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

REPORTING ESG • 30 juin 2023

SFDR Article 8

SCORES ESG AU 30.06.2023

PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

15,64 / 20

couverture 100%

EURO STOXX50 RETURN EUR

15,54 / 20

couverture 100%

La part d'investissement durable de ce produit au 30.06.2023 est de 91,71%*

*Hors cash et assimilé

FILTRE ISR, ANALYSES ET SOURCES DE DONNÉES



LES ANALYSES EXTRA FINANCIÈRES

Palatine Asset Management s'appuie :

- Sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions, EthiFinances.
- Mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR, et traitées par son service interne d'analyse extra financière.
- Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts sont calculés à partir des données Trucost (S&P Global)

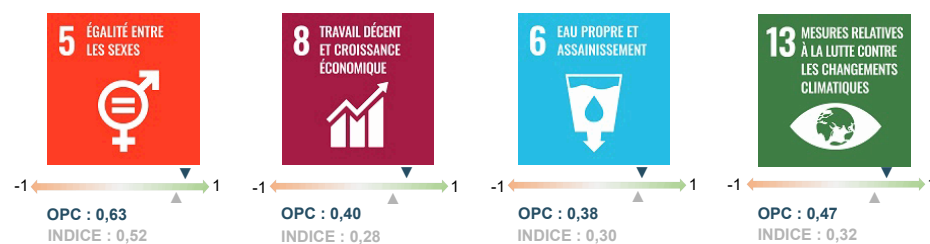


LES SCORES ESG

- Le score sur 20 de chaque valeur résulte d'une moyenne des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).
- La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE DE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES





PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

REPORTING ESG • 30 juin 2023

SFDR Article 8

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

	PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES	EURO STOXX50 RETURN EUR
INDICATEURS CLIMATIQUES		
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	634,11 TCO2e/MEUR couverture 96,78%	503,25 TCO2e/MEUR couverture 100,00%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval*	863,80 TCO2e/MEUR couverture 96,78%	931,72 TCO2e/MEUR couverture 100,00%
Exposition aux combustibles fossiles*	4,16% couverture 96,78%	11,62% couverture 100,00%

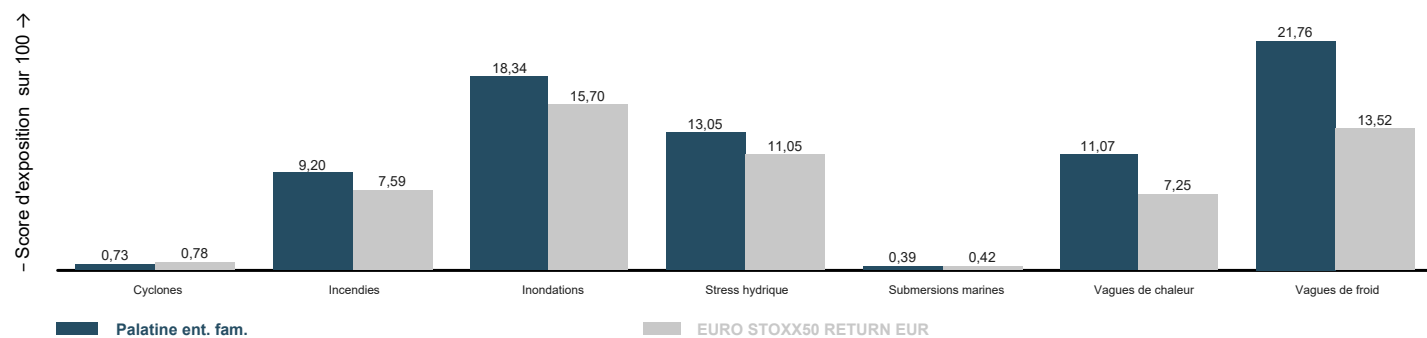
AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Pourcentage de femmes au comité de direction	43,41% couverture 96,78%	42% couverture 100,00%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	55,38% couverture 96,78%	63,04% couverture 100,00%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	93,58% couverture 90,85%	86,87% couverture 100,00%

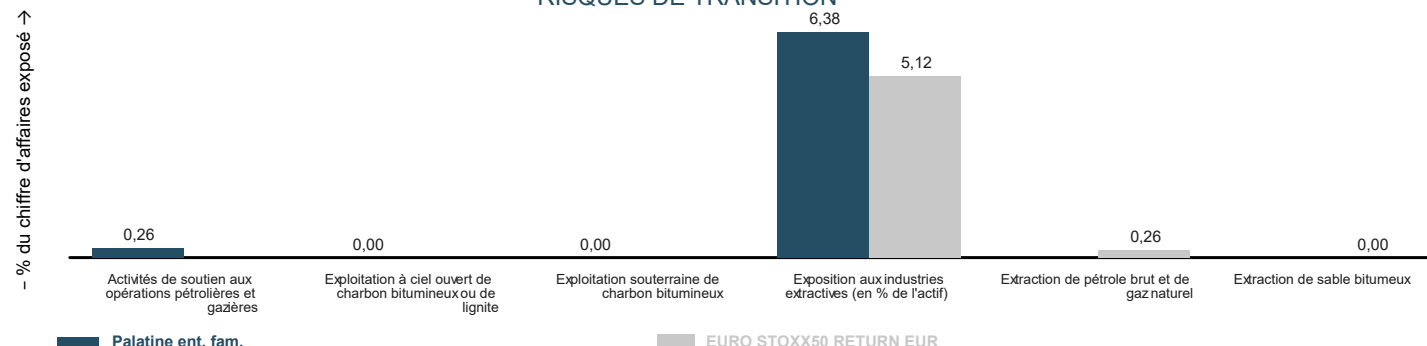
* Indicateurs de surperformance du label ISR

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



RISQUES DE TRANSITION





PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

REPORTING ESG • 30 juin 2023

SFDR Article 8

COMMENTAIRE THÉMATIQUE

Dans le cadre de la gestion de nos fonds, faisons un focus « ESG » sur une région française dynamique : La Cosmetic Valley.

Il s'agit du pôle de compétitivité de la filière parfumerie-cosmétique en France créée dans les années 90 dans la région de Chartres. C'est le 2e contributeur de la balance commerciale française derrière l'aéronautique et juste devant les spiritueux.

Il recouvre une zone géographique qui s'étend des départements de l'Eure, d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret. Aujourd'hui, plus d'un produit cosmétique sur dix vendu dans le monde a été fabriqué au sein de ce pôle de compétence unique.

C'est un vaste réseau industriel qui agrège tous les métiers de la filiale. C'est une réussite : le nombre d'adhérents de la Cosmetic Valley a été multiplié par 20 en 20 ans. Aujourd'hui ce sont 800 entreprises recensées. Il regroupe également sept universités et 200 laboratoires de recherche.

Au total, cela représente presque 100 000 emplois dont 8 600 postes de chercheurs. Parmi les grandes entreprises citons L'Oréal (via ses filiales Gemey-Maybelline) ainsi que LVMH (via Parfums Christian Dior et Guerlain).

La Cosmetic Valley associe recherche et formation à sa stratégie. On peut ajouter la création d'événements fédérateurs comme des forums Emplois. L'objectif : recruter 15.000 personnes en 2023 comme en 2022 d'ailleurs.

Au sein de ce pôle, on peut mettre en avant une excellente gouvernance qui oblige partenaires sociaux, chefs d'entreprise, acteurs de l'Etat et des collectivités locales à travailler main dans la main.

Par ailleurs la Cosmetic Valley s'engage dans la transition écologique en bâtissant des usines et des sites « propres de demain » en anticipant la réglementation et les attentes des consommateurs.

En conclusion, cette région a réussi à créer un écosystème alliant grands groupes, PME, acteurs publics, laboratoires, universités et établissements de formation issus de tous les métiers de la cosmétique.

Elle renforce l'attractivité du territoire. Un endroit où le capital humain et l'emploi de qualité font partie de la réalité. Un véritable exemple de cercle vertueux. Source de compétitivité et de performance.

DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

SOCIÉTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
LVMH	7,7%	14,17	Industrie manufacturière	France
MICHELIN	4,9%	20,00	Industrie manufacturière	France
L'OREAL	4,9%	17,50	Industrie manufacturière	France
BANKINTER	4,0%	14,17	Activités financières et d'assurance	Espagne
SPIE	3,8%	15,83	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	France



PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

REPORTING ESG • 30 juin 2023

SFDR Article 8

SCORES ESG PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

	PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES		EURO STOXX50 RETURN EUR	
	Score ESG	Allocation	Score ESG	Allocation
Industrie manufacturière	13,95 /20	48,06%	15,88 /20	60,34%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,61 /20	17,15%		0%
Construction	12,39 /20	9%	15,83 /20	2%
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	16,90 /20	8,59%	19,17 /20	1,25%
Activités financières et d'assurance	13,95 /20	7,35%	13,61 /20	21,8%
Activités de services administratifs et de soutien	17,21 /20	3,73%		0%
Information et communication	17,21 /20	3,7%	17,71 /20	8,02%
Hébergement et restauration	18,00 /20	2,42%		0%
Activités immobilières		0%	12,50 /20	0,39%
Transports et entreposage		0%	15,00 /20	1,4%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		0%	17,01 /20	3,77%
Arts, spectacles et activités récréatives		0%	10,83 /20	1,03%

SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
MICHELIN	4,92%	20,00	Industrie manufacturière	France
INDITEX	3,07%	19,17	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	Espagne
MONCLER SPA	2,73%	19,17	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	Italie
SODEXO ALLIANCE	2,27%	19,17	Hébergement et restauration	France
SAP AG	3,47%	18,33	Information et communication	Allemagne

ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
PERNOD RICARD	3,19%	14,17	Industrie manufacturière	France
EIFFAGE	3,75%	13,60	Construction	France
ARCELORMITTAL SA	2,21%	12,50	Industrie manufacturière	Luxembourg
AMPLIFON SPA	2,27%	12,00	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	Italie
KINGSPAN GROUP	2,75%	10,83	Industrie manufacturière	Irlande



PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES

REPORTING ESG • 30 juin 2023

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

• **Score de contribution aux ODDs** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :

- 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
- 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.

Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.

• **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

• **Pourcentage de femmes au comité de direction** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Pourcentage de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille pondéré par le poids de ces sociétés dans le portefeuille.

• **Risque physique** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.

• **Risque de transition** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com